16° CONCOURS INTERNATIONAL PIANO 23,26 AVRIL 2026

<u>THÉÂTRE DE MAYENNE</u>







REGLEMENT

1. DATES ET LIEU

Le 16^{ème} Concours International de Piano de Mayenne aura lieu les jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 avril 2026 au Théâtre de Mayenne, Place Juhel, 53100 Mayenne.

La cérémonie d'ouverture aura lieu au Musée du Château, Place Juhel 53100 Mayenne.

2. DEROULEMENT

Le Concours comprend **2 épreuves**. Les candidats se présenteront dans un ordre fixé par tirage au sort quatre semaines avant les épreuves.

Toutes les épreuves sont publiques.

Jeudi 23 avril 2026

Au Théâtre de Mayenne :

- Accueil des candidats de 8h30 à 9h15
- 13h45 : début de l'EPREUVE ELIMINATOIRE
- 18h30 Au Musée du Château : cérémonie officielle d'ouverture du concours, suivie d'un apéritif dînatoire
- 20h45 Au Théâtre de Mayenne : Concert d'ouverture du vainqueur 2025, Yuewen YU

Vendredi 24 avril 2025

Au Théâtre de Mayenne : EPREUVE ELIMINATOIRE

Samedi 25 avril 2025

Au Théâtre de Mayenne : EPREUVE ELIMINATOIRE ; annonce des résultats en fin de journée

Dimanche 26 avril 2025

Au Théâtre de Mayenne : FINALE puis cérémonie de remise des prix à 19h

3. JURY

Le Jury est composé de personnalités internationales du monde musical et ses décisions sont sans appel. En cas de partage des voix, celle du président du jury est prépondérante.

Si un des candidats s'avérait être un élève de l'un des membres du jury, ce dernier ne participera pas à la notation.

Le Jury se réserve le droit d'arrêter tout candidat dépassant les temps imposés par le règlement du Concours (épreuve éliminatoire : 12 minutes ; finale : 30 minutes).

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix s'il juge le niveau insuffisant.

La Direction du concours se réserve le droit d'autoriser et/ou de réaliser l'enregistrement sur tout support d'image, d'audio ou de vidéo, au profit du Concours International de Piano de Mayenne.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, âgés de moins de 33 ans au 22 avril 2026.

Tous les candidats âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un adulte qui sera entièrement responsable du mineur durant toute la période du Concours. Si l'adulte n'est pas un des parents du candidat, une autorisation parentale signée doit être jointe au dossier d'inscription.

Les candidats ne peuvent prétendre à aucun cachet ni aucun droit.

Par leur inscription, les candidats approuvent le règlement du Concours. En cas de litige, le texte rédigé en français fera foi.

Les candidats s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves et en particulier à se présenter à l'heure de la convocation, ainsi qu'à accepter les décisions du jury.

5. INSCRIPTION AU CONCOURS

La date limite des inscriptions est fixée au 23 février 2026 inclus, jusqu'à minuit heure du fuseau horaire France.

A réception des candidatures, seuls les dossiers complets seront acceptés.

La candidature ne sera effective qu'après réception des droits d'inscription payés par virement bancaire. Une preuve du virement (copie d'écran) sera demandée dans le formulaire d'inscription.

Toute candidature incomplète ne sera pas recevable. Chaque candidat recevra une confirmation par la direction du concours de la bonne réception de son dossier complet de candidature, par email au plus tard 2 semaines après la date de clôture des inscriptions soit le 09 mars 2026.

L'inscription s'effectue exclusivement sur le site du Concours par bulletin en ligne.

Site Web: https://www.concourspianomayenne.fr/

L'inscription doit être impérativement accompagnée des documents suivants (au format PDF) :

- le bulletin d'inscription comprenant le programme détaillé et minuté choisi pour les deux épreuves
- une copie de CNI/ passeport en cours de validité
- une photo récente en haute définition pour l'édition du programme (format JPEG- mini 300dpi)
- un Curriculum Vitae de 2 pages maximum
- un document officiel en pdf de votre banque mentionnant vos coordonnées bancaires, ou un Relevé d'Identité Bancaire (pas de capture d'écran ni de copié collé) pour le versement des récompenses
- une copie d'écran prouvant le règlement des frais d'inscription de 90€ effectué par virement. **Important** : **Indiquer le nom du candidat associé au paiement**

Les frais d'inscription sont de 90€. Aucune réclamation ne sera admise et ces frais ne sont pas remboursables sous aucune condition (y compris désistement).

Ils devront être réglés à **l'inscription** par virement bancaire à : Titulaire du compte : REGIE CONSERVATOIRE MUSIQUE MAYE

IBAN: FR7610071530000000200069069

Swift code/BIC: TRPUFRP1

Pays : FRANCE Devise : EUR

Nom de la banque : Direction Départementale des Finances Publiques

Adresse de la banque : 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL

RIB: Code banque 10071 Code guichet 53000 N° de compte 00002000690 Clé RIB 69 Domiciliation TPLAVAL

IMPORTANT: afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, **le nombre de candidats retenus est limité à 70**. La direction du Concours se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite lorsque ce nombre est atteint.

Lorsque la limite fixée à 70 candidatures est atteinte,10 candidatures supplémentaires par ordre d'arrivée seront retenues sur une liste d'attente.

En cas de désistement, les candidats sont priés de prévenir dans les meilleurs délais la direction du concours afin de permettre aux candidats en liste d'attente d'être sélectionnés.

Les candidats en liste d'attente pourront être sélectionnés définitivement jusqu'au 09 avril 2026. Au-delà de cette date, les candidats en liste d'attente ne pourront plus prétendre à une sélection définitive et seront remboursés des frais d'inscription.

En cas de nombre insuffisant de participants, la direction se réserve le droit d'annuler le concours. Dans ce cas, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

La convocation sera envoyée par mail à l'adresse renseignée lors de l'inscription, quatre semaines avant le début des épreuves, avec mentions des date et heure de l'épreuve éliminatoire du candidat, et de l'horaire d'essai du piano.

Les coordonnées de la famille d'accueil, si demandée, seront envoyées trois semaines avant le début des épreuves. Vérifiez les spams.

Le candidat devra se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur la convocation. En cas de non-réception, la direction du concours vous remercie de bien vouloir l'en aviser par mail.

6. PROGRAMMES

- Epreuve éliminatoire (minimum 2 œuvres) :

12 min de programme comprenant :

- Une étude de virtuosité au choix (Chopin, Liszt, Scriabine, Rachmaninov, Debussy, Prokofiev, Ligeti, Stravinsky, etc.)
- une ou plusieurs œuvres, différentes de l'étude (compositeurs différents, esthétiques différentes).

- Finale:

30 min de programme libre, différent de l'épreuve éliminatoire.

Aucun changement de programme ne sera accepté après le 1er avril 2026.

Les candidats doivent jouer les programmes qu'ils se sont engagés à jouer.

Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, seules les œuvres composées après 1970 (écriture contemporaine) peuvent être interprétées avec la partition.

Les pièces contemporaines pour « piano préparé » ne sont pas autorisées dans le programme du Concours. Les candidats ont libre choix de jouer ou non les reprises.

À l'issue de la proclamation des résultats, les candidats ont la possibilité de s'entretenir avec chacun des membres du jury.

7. PRIX, RECOMPENSES ET PARTENARIATS 2026

1er Prix (Conseil Départemental de La Mayenne) : 4 000 €

Le vainqueur du 1er prix bénéficiera également d'un Récital pour le concert d'ouverture du Concours 2027

- 2ème Prix (Mayenne Communauté) : 1 500€
- 3ème Prix (Pays d'Art et d'Histoire) : 1 000€
- Prix Spécial Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco : 1 000€
- Prix du Public (entreprise Rapido) : 1 000€
- Prix spécial du Pianiste le plus prometteur (entreprise Daniel Moquet) : 200€
- Prix du Pianiste le plus prometteur (Piano et Cie) : Un récital
- Prix Coup de Cœur du Château de Bourgon : un récital (département de la Mayenne)
- Prix Coup de Cœur du Château de Trankalou : un récital (département de la Mayenne)
- Prix Coup de Cœur Pianoctambule : un récital au Mans « Un piano au jardin » entre juillet et septembre 2026 (département de la Sarthe)
- Prix Coup de Cœur « Canto Organo » : un récital au festival de Valleraugue en août 2026 (département du Gard)
- Prix Jeune public : un récital organisé par le jury jeune public et une master-class pour ces jeunes avec leur lauréat (à Mayenne)

Des prix additionnels peuvent compléter cette liste au cours des prochaines semaines. La liste sera actualisée régulièrement sur le site du Concours.

Le Concours n'assume aucune responsabilité en cas de modification de date ou de suppression d'un concert ou masterclass.

En cas d'indisponibilité du lauréat aux dates fixées par les organisateurs de concert, celles-ci ne pourront pas être reportées.

8. VOYAGE/ HEBERGEMENT

Les frais de voyage et d'hébergement ainsi que les visas, sont à la charge des candidats. Une lettre d'invitation peut être fournie sur demande.

Un hébergement gratuit en famille d'accueil est proposé pour les candidats de plus de 18 ans qui en font la demande lors de l'inscription, dans la limite des disponibilités.

Cet hébergement est réservé au candidat à l'exclusion de tout autre personne (amis ou familles du candidat).

Les candidats ne souhaitant pas être hébergés au sein d'une famille devront gérer, à leurs frais, leur hébergement et leurs déplacements quotidiens.

Pour les candidats souhaitant être hébergés à l'hôtel, un tarif préférentiel de 15% de réduction est accordé par l'hôtel « La Tour des Anglais », proche du théâtre (par téléphone uniquement).

La durée maximale de l'hébergement s'étend du mercredi 22 avril à partir de 18h (avec une arrivée avant 21h30), au lundi 27 avril 8h.

IMPORTANT: lors de l'attribution d'une famille d'accueil, le candidat doit prendre contact avec elle dans les 7 jours à réception de l'information, faute de quoi il perdra sa place. Il devra en outre confirmer son horaire d'arrivée au plus tard une semaine avant le début du concours.

En cas de désistement, il devra immédiatement prévenir la direction du Concours et sa famille d'accueil.

Il est demandé au candidat de respecter la tranquillité et le rythme de vie de la famille d'accueil en faisant preuve de discrétion, en particulier : prévenir des sorties, être de retour avant 22h, remettre en état de propreté les pièces utilisées, ne pas fumer et respecter les horaires de répétition convenus.

La famille d'accueil et Mayenne Communauté déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident de la personne hébergée.

9. REPETITIONS

Chaque candidat pourra essayer sur scène le piano du concours pendant une durée de 5 minutes. Le planning respectera l'ordre du tirage au sort du Concours. Les essais commenceront après la séance d'accueil le jeudi 23 avril à 9h15 et se dérouleront jusqu'au 25 avril.

Les pianos du Conservatoire de Mayenne Communauté sont mis gratuitement à disposition des candidats pour travailler pendant toute la durée du concours, selon un planning établi et communiqué quelques jours avant le début des épreuves. Adresse : Esplanade François Mitterrand, Mayenne.

Les familles d'accueil possédant un piano acoustique mettront celui-ci à disposition du candidat hébergé pendant la journée et selon un horaire à convenir avec lui.

10. ASSURANCE

Mayenne Communauté, organisatrice du concours, possède une assurance couvrant sa responsabilité civile dans le cadre de l'organisation du concours. Il est rappelé aux candidats l'intérêt d'être titulaire d'un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir ainsi que d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés et couvrant d'éventuels frais médicaux.

11. CONTACTS

L'équipe du Concours est à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions, n'hésitez pas à la contacter en cas de besoin.

- adresses :

Conservatoire (accueil, tirage au sort, pianos de répétition) : Esplanade François Mitterrand, Mayenne

Théâtre de Mayenne (concert d'ouverture, épreuves) : Place Juhel, Mayenne

- site : https://www.concourspianomayenne.fr/

- mail: concoursinternational.piano@mayennecommunaute.fr

- tel : + 33 2 43 11 19 73























